



Institute for
Justice &
Democracy
in Haiti (IJDH)



Bureau des
Avocats
Internationaux
(BAI)



Partners
In Health



ROBERT F. KENNEDY
CENTER FOR JUSTICE & HUMAN RIGHTS

Contact:

Veerle Opgenhaffen, CHR&GJ
917-526-1972

Monika Kalra Varma, RFK Center
202-460-4681

Brian Concannon, IJDH
541-263-0029

Donna Barry, PIH
857-272-0810

Mario Joseph, BAI
509- 3701- 9879

Les organisations de Droits Humains témoignent au sujet d'Haïti post-séisme par devant la Commission inter-Américaine des Droits Humains CIDH

Les Interventions traitent les défis pour que l'aide soit bien distribuée en Haïti et demandent une enquête de la Commission et la nomination d'un Rapporteur Spécial des Droits Economiques, Sociaux et Culturels DESC.

(Washington, DC 23 Mars 2010)

Les Membres de l'Organisation des États américains (OEA) devraient respecter les Droits Humains dans leur assistance post-tremblement de terre en Haïti, ont indiqué des experts de plusieurs organisations importantes travaillant pour le respect des Droits Humains et l'amélioration des conditions de vie des haïtiens dans leur témoignage par devant la Commission Interaméricaine des Droits Humains aujourd'hui. Les Organisations - le Bureau des Avocats Internationaux (BAI), le *Center for Human Rights and Global Justice* (CHR&GJ) à *NYU School of Law*, l'*Institute for Justice & Democracy in Haiti* (IJDH), *Partners in Health* (PIH), le *Robert F. Kennedy Center for Justice and Human Rights* (RFK Center) et *Zanmi Lasante* (ZL) ont fondé leurs témoignages à la fois sur leurs enquêtes récentes sur les conditions de vie en Haïti après le tremblement de terre et leurs expériences antérieures de travail pour la promotion du respect des Droits Humains et l'amélioration des conditions de vie du peuple haïtien.

Lors de l'audition, les représentants de ces organisations ont fait les déclarations suivantes:

Mario Joseph, Av., Bureau des Avocats Internationaux:

« L'aide internationale a été donnée généreusement, mais elle est distribuée sans coordination, sans la participation des victimes du séisme comme le veut le principe de guide des Nations Unies pour les déplacés internes. En conséquence, les enfants ont faim, les femmes courent le risque de violence et d'exploitation sexuelle, et les familles dorment à la belle étoile, sans abri imperméable. »

Monika Kalra Varma, Esq., RFK Center:

La rhétorique des fonctionnaires internationaux soutien les principes fondés sur les Droits Humains, comme la transparence. Toutefois, si les États membres ne prennent pas des mesures spécifiques afin de créer des mécanismes de responsabilisation, par exemple en mettant en place un site web central qui permet de suivre l'argent promis, des plans de projet, et la mise à l'exécution, il sera presque impossible pour le gouvernement haïtien et les communautés haïtiennes affectées de suivre la piste de l'argent. "

Loune Viaud, Zanmi Lasante / *Partners In Health*:

"Nous avons trouvé que la meilleure façon de s'assurer que l'accès à ces services soit à la fois universelle et durable est de nous associer avec les institutions publiques haïtiennes qui ont l'ultime responsabilité de veiller à ce que les Haïtiens puissent accéder au droit à la santé, à l'eau, à la nourriture et à l'éducation».

Meg Satterthwaite, *CHRGJ*:

«Reconstruire Haïti sans considération pour les Droits Humains est en fait mettre en construction les bases d'une nouvelle catastrophe. C'est une occasion cruciale pour inverser la tendance et permettre aux haïtiens de répondre à ses besoins et jouir ses droits, au centre de l'agenda. Cela veut dire la transparence, l'attention aux groupes vulnérables et exclus, et le renforcement des accès de façon durable à l'eau et la nourriture.>>

Un organe indépendant des Droits Humains de l'OEA, la Commission interaméricaine a pour mandat de promouvoir et protéger les droits humains dans l'hémisphère occidental. Les organisations dessus mentionnées demandent que la Commission concentre son attention sur la façon dont l'assistance internationale est distribuée et a son impact sur la situation des Droits Humains en Haïti et s'assurer que l'aide respecte les Droits du peuple haïtien ». Il a été expressément demandé à La Commission d'effectuer une visite en Haïti pour enquêter sur la situation des droits humains après le 12 Janvier, la distribution de l'aide internationale et de publier une déclaration exposant la manière dont les États membres de l'OEA peuvent remplir leur obligation de respecter les Droits Humains pendant qu'ils fournissent une assistance à Haïti.

Pour lire les memoires, les témoignages et les pièces justificatives présentés à la Commission interaméricaine des droits humains à l'appui de l'audience, s'il vous plaît cliquer [ICI](#).

Pour regarder l'audience en direct, s'il vous plaît cliquer [ICI](#).

L'audience du mardi 23 Mars 2010 précède, de toute manière, la conférence des bailleurs de fonds très attendue le 31 mars sur Haïti au siège des Nations Unies à New York où l'aide des bailleurs sera longuement débattue, on l'espère. Ces organisations ont récemment publié une liste de [recommandations](#) concrètes définissant une approche fondée sur les Droits Humains dans la délivrance de l'aide. Ils ont également galvanisé le soutien de plus de 300 ONG du monde entier qui ont signé une lettre adressée aux pays donateurs le 17 mars dernier, en insistant sur la nécessité d'une approche fondée sur les Droits Humains dans la façon d'aider Haïti et la distribution sans discrimination de l'aide promise. Ces groupes ont aussi une longue histoire de travail dans la distribution d'aide et les Droits humains en Haïti.

Pour plus d'informations sur ces organisations, s'il vous plaît visitez leurs sites Web: www.chrgj.org, www.pih.org, <http://ijdh.org>, www.rfkcenter.org